



## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Nr. 0314DE.D.60.Rmax \_2013-06-01

- Code d'identification unique du produit type: **EN 12859 – Type R/D/H3**
- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4: **MultiGips D60 Rmax**
- Usage ou usages prévus du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme, prévu par le fabricant:  
**La construction de cloisons de distribution non porteuses**
- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:  
**VG-ORTH GmbH & Co KG, Holeburgweg 24, D-37627 Stadtoldendorf  
Tel. +495532-505-0, Fax +495532 505-550, E-Mail info@multigips.de**
- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: **System 3**
- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: **Non concerné moins de 1% en masse ou en volume de matières organiques. Essais de type initiaux du produit et contrôle de la production en usine par le fabricant.**

### 9. Performances déclarées

| Caractéristiques essentielles           | Performances                       | Spécifications techniques harmonisées |
|---|------------------------------------|---------------------------------------|
| Réaction au feu                         | A1                                 | EN 12859:2011-02                      |
| Résistance thermique                    | NPD                                | EN 12859:2011-02                      |
| Émission de substances dangereuses      | NPD                                | EN 12859:2011-02                      |
| Isolation contre le bruit aérien direct | Voir la documentation du fabricant | EN 12859:2011-02                      |
| Résistance au feu                       | Voir la documentation du fabricant | EN 12859:2011-02                      |

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit : Non concerné

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par:

Thomas Bremer  
(Président-directeur Général)

-----  
(Signature)

Stadtoldendorf, 01.06.2013